



# NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 06-23

Jun 2023

## TABLE DE MATIERES

<b>SYNTHÈSE</b> .....	4
<b>I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b> .....	7
<b>I.1. PAYS AVANCÉS</b> .....	8
<b>I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT</b> .....	9
<b>I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES</b> .....	10
<b>II. CONJONCTURE NATIONALE</b> .....	13
<b>II.1. SECTEUR RÉEL</b> .....	15
II.1.a. Secteur primaire .....	15
II.1.b. Secteur secondaire .....	17
II.1.c. Secteur tertiaire .....	19
II.1.d. Prix .....	21
II.1.e. Emplois .....	23
<b>II.2. FINANCES PUBLIQUES</b> .....	24
II.2.a. Recettes totales et dons .....	24
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets .....	25
II.2.c. Financement .....	25
<b>II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR</b> .....	26
II.3.a. Exportations .....	26
II.3.b. Importations .....	27
<b>II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER</b> .....	27
II.4.a. Situation monétaire .....	27
II.4.b. Marché boursier .....	28

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux directeurs des principales économies (en %)	7
Graphique 1 : Evolution du taux de croissance trimestriel dans les principales économies (en %)	8
Graphique 2 : Taux de croissance trimestriel des principales économies émergentes (en %)	9
Graphique 3 : Taux de croissance trimestriel, en variation trimestrielle, des deux principales économies de l'Afrique subsaharienne en 2023 (en %)	9
Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars	10
Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	11
Graphique 5 : Évolution des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix	14
Graphique 6 : Evolution de l'indice de la production Industrielle	17
Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers	18
Graphique 8 : Evolution de la consommation d'électricité	18
Graphique 9 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	20
Graphique 10 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	22
Graphique 11 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel	22
Graphique 12 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel	22
Graphique 13 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques à fin avril	25
Graphique 14 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	28
Graphique 15 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	28
Graphique 16 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au premier trimestre 2023, en glissement annuel	29

### TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des principaux produits de base	11
Tableau 2 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	15
Tableau 3 : Structure des exportations en valeur à fin mai 2023 et 2022	27
Tableau 4 : Structure des importations en valeur à fin mai 2023 et 2022	27

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

BCB	Banque Centrale du Brésil
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCR	Brigade de Contrôle Rapide
BES	Bureau d'Etat des Statistiques de la Chine
BNS	Bureau National de Statistique de la Chine
BOE	Banque d'Angleterre
BOJ	Banque du Japon
BRVM 30	Indice regroupant les trente (30) valeurs les plus échangées sur un trimestre
BRVM Composite	Indice regroupant l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM Prestige	Indice regroupant l'ensemble des valeurs inscrites sur le Compartiment Prestige
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CBR	Banque Centrale de la Fédération de Russie
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
FED	Fédéral Reserve (Réserve fédérale des États-Unis.)
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
MMBTU	Millions d'unités thermiques britanniques
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
ONS	Office National des Statistiques
PBOC	Banque Populaire de Chine
PEF	Programme Economique et Financier
PER	Ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits
PIB	Produit Intérieur Brut
PJ-Gouv	Programme Jeunesse du Gouvernement
PND	Plan National de Développement
SBJ	Bureau des Statistiques du Japon
SMS	Short Message System
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TIPS	Terminal Industriel Polyvalent
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States (Etats-Unis d'Amérique)

## SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

**Au niveau mondial**, l'environnement économique est principalement marqué par : (i) la persistance de la guerre en Ukraine, (ii) une inflation toujours élevée et (iii) la poursuite des politiques monétaires restrictives par les différentes banques centrales qui fragilisent le secteur bancaire.

En ce qui concerne les prix à la consommation, la désinflation observée depuis le début d'année dans les principales économies du fait de la détente des prix de l'énergie se poursuit. Toutefois, le niveau de l'inflation reste élevé en raison des fortes tensions sous-jacentes sur les prix. Afin de lutter contre la flambée des prix, les principales banques centrales continuent de procéder à des augmentations successives de leurs taux directeurs. Ces relèvements contribuent à fragiliser le secteur bancaire qui a enregistré la faillite de la First Republic Bank aux Etats-Unis au mois de mai, après les faillites de trois banques américaines et une banque suisse au mois de mars 2023.

Selon les projections du FMI d'avril 2023, le taux de croissance du PIB ressortirait à 2,8% en 2023. Toutefois, des risques baissiers existent, en lien avec la flambée de la COVID-19 en Chine au mois de mai et une possible intensification de la guerre en Ukraine.

Sur le **marché des matières premières**, les cours des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire en mai 2023, affichent des tendances mitigées. En effet, les cours du cacao (+2,6%), du café robusta (+5,9%), du riz (+1,8%) sont en hausse en variation mensuelle, tandis que ceux du coton (-1,2%), de l'huile de palme (-7,1%), du caoutchouc (-0,6%), de l'or (-0,4%) du pétrole brut (-10,0%) du gaz naturel (-16,6%) du blé dur (-2,8%) et des engrais (-1,3%) reculent.

Le **marché des changes** est caractérisé en avril 2023, en évolution mensuelle, par l'appréciation de l'euro face au yen japonais (+1,9%) et du yuan renminbi (+0,6%). A l'inverse, la monnaie européenne se déprécie face à la livre sterling (-1,1%), au dollar US (-0,8%) et au rouble russe (-3,1%).

**L'économie nationale** continue de bénéficier de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, de la poursuite de l'exécution des programmes

sociaux du Gouvernement et de la mise en œuvre des mesures lutte contre la vie chère.

Ainsi, le Gouvernement a adopté, le 22 mars 2023, le « Programme Jeunesse du Gouvernement » (PJ-Gouv) 2023-2025, en vue de répondre efficacement aux préoccupations des jeunes. Spécifiquement, il s'agit d'intensifier les politiques publiques en faveur des jeunes, en vue de leur assurer une bonne insertion professionnelle et de leur garantir de meilleures conditions de vie à travers (i) l'accélération de leur formation, de leur insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat, (ii) le renforcement de leur engagement citoyen et de leur éthique sociale et (iii) l'amélioration de leurs conditions d'épanouissement et de bien-être.

Par ailleurs, au premier trimestre 2023, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité comparativement au trimestre précédent, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) en repli de 2,80%.

Dans ce contexte, l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO s'est situé à 102,7 au mois d'avril 2023, au-dessus de sa tendance de longue période et en hausse de 0,8% comparativement au mois précédent.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 24 mai 2023, la mise en place d'un Programme Economique et Financier (PEF) soutenu par un financement de 3,5 milliards de dollars US, soit 2 601,6 millions de DTS sur une période de 40 mois à compter du mois de juin 2023.

**Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2023, comparées à celles de la même période de l'année 2022, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.**

Le **secteur primaire** enregistre une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation au terme des quatre premiers mois de l'année 2023. Les productions de noix de cajou (+9,3%), de bananes (+5,2%), de caoutchouc (+22,2%), de sucre (+4,1%) et de régime de palme (+0,9 à fin mars 2023) sont en accroissement. En revanche, une baisse est observée au niveau des productions de coton graine (-58%), de cacao (-28,1% à fin mars 2023) et de café (-60,9% à fin mars 2023).

Dans le **secteur secondaire**, l'activité est marquée par la poursuite de la tendance haussière de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) enregistrée depuis décembre 2022 malgré un ralentissement au mois de mars 2023. En effet, en rythme annuel, la progression de l'IHPI ralentit et s'affiche à +2,4% en mars contre +4,9% le mois précédent et +7,2% en janvier.

En moyenne au premier trimestre 2023, l'IHPI progresse de 4,7%, sous l'effet de l'accroissement à la fois des productions des « industries extractives » (+3,9%), des « Industries manufacturières » (+4,5%), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+10,1%) et des « industries environnementales » (+10,1%).

Au niveau du **BTP**, l'indicateur avancé (IA BTP) baisse de 1,6% au mois de mars après des hausses de 24,4% et 43,3% respectivement en février et janvier 2023. En moyenne sur le premier trimestre, l'IA BTP progresse de 19,1%, bénéficiant notamment de l'exécution des projets d'infrastructures publiques.

Le **secteur tertiaire** est marqué par l'évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes. Au mois d'avril 2023, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail progresse de 7,7%. Dans la branche des télécommunications, tous les services à savoir le trafic voix (+0,6%), le trafic SMS (+6,9%) et le trafic internet (+28,1%) demeurent bien orientés. Dans le secteur du transport, le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (+18,7%), le trafic global de marchandises par voie maritime (+6,8%) et le transport routier (+12,7%) maintiennent leur tendance haussière. A contrario, le trafic de marchandises par voie ferroviaire (-17,8%) continue de reculer.

En cumul, à fin avril 2023, toutes les composantes du secteur tertiaire sont orientées à la hausse, à l'exception du trafic de marchandises par voie ferroviaire.

Au mois d'avril 2023, l'**Indice Harmonisé des Prix à la Consommation** (IHPC) progresse de 5,2% en glissement annuel, comme au mois précédent, après l'accélération observée depuis le mois de février 2023. Cette stabilité de l'inflation cache cependant une accélération des prix des produits comestibles à +7,4% après +7,2% le mois précédent. En revanche, le rythme de progression des prix des produits

non comestibles se maintient à son niveau du mois de mars (+4,1%).

En moyenne sur les quatre premiers mois de l'année en cours, l'Indice général s'accroît de 5,0% après 4,9% le mois précédent, sous l'effet d'une hausse combinée des prix des produits comestibles de 6,5% et des prix des produits non comestibles de 4,3%.

S'agissant des **prix de la production industrielle**, ils fléchissent de 2,0% au mois de mars 2023, après une décélération du rythme de progression de juillet 2022 à février 2023. En moyenne sur le premier trimestre, les prix moyens de production industrielle renchérissent modérément de 1,1%.

Le marché de l'**emploi formel** affiche un dynamisme au terme des quatre premiers mois de l'année 2023. Le nombre d'emplois nets créés s'élève à 27 139 contre 25 939 à la période correspondante de l'année précédente, soit une hausse de 4,6%.

Au niveau des **finances publiques**, les recettes totales et dons se situent à 2 506.1 milliards à fin avril 2023, en augmentation de 307.4 milliards comparés à la même période de 2022. Cette évolution favorable provient essentiellement des recettes fiscales (y compris les recettes affectées et de parafiscalité) (+14,5%) et des cotisations de sécurité sociale (+8,1%). Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés à hauteur de 3 224,8 milliards, en hausse de 619,2 milliards.

Il en résulte un déficit du solde budgétaire de 718,7 milliards. Le recours au marché sous régional pour un montant total de 818,7 milliards et des tirages sur les prêts projets de 400,8 milliards ont permis de financer ce déficit et de faire face aux échéances du capital de la dette publique.

Le **commerce extérieur** hors biens exceptionnels est marqué, sur les cinq premiers mois de l'année 2023, par une amélioration des termes de l'échange de 9,7% sous l'effet d'une hausse des prix à l'exportation (+10,4%) supérieure à celle des prix à l'importation (+0,6%). Dans ce contexte, les exportations et les importations en valeur augmentent respectivement de 16,7% et 10,1%. Il ressort un solde commercial excédentaire de 604,8 milliards de FCFA, supérieur à l'excédent de 283,9 milliards réalisé à la même période de l'année précédente.

Concernant la **situation monétaire**, la masse

monétaire au sens large affiche une augmentation de 8,8% en rythme annuel. Cette progression provient des encours des créances sur l'économie (+12,7% contre +8,0% à fin février 2023) et des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+24,9% après+32,3% à fin février 2023). En revanche, les actifs extérieurs nets se contractent de 23,7%, en lien notamment avec le déficit du solde global de la balance des paiements enregistré sur l'année 2022.

Sur le **marché boursier** régional, les principaux indices poursuivent au mois de mai 2023, leur mouvement baissier amorcé depuis le mois de mars 2023. Ainsi, les indices BRVM Composite, BRVM 30 et BRVM Prestige fléchissent respectivement de 1,3%, de 1,5% et 2,1%. La capitalisation boursière composite, à fin mai 2023, se raffermi de 22,7% en glissement annuel, sous l'effet de l'accroissement des capitalisations à la fois du marché des obligations (+29,2%) et du marché des actions (+14,7%).

En définitive, en dépit d'un environnement mondial morose marqué par la persistance de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie, l'activité économique nationale évolue favorablement. Elle bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, de l'amélioration continue des revenus et de différentes mesures prises pour limiter l'envolée des prix à la consommation et préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages. En outre, l'économie ivoirienne tire avantage d'un gain de compétitivité.

Par ailleurs, en dépit du resserrement continue des conditions de financement pour juguler l'inflation, la progression du financement bancaire intérieur reste soutenu.

La croissance économique est portée par les secteurs secondaire et tertiaire. Dans le secteur primaire, l'agriculture enregistre une évolution mitigée en lien avec la baisse des productions de fèves de cacao, de coton graine et de café.

La croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire pour l'année 2023 est projetée à 7,2%, sous l'effet de la vigueur des investissements, de la consommation finale et de la demande extérieure.

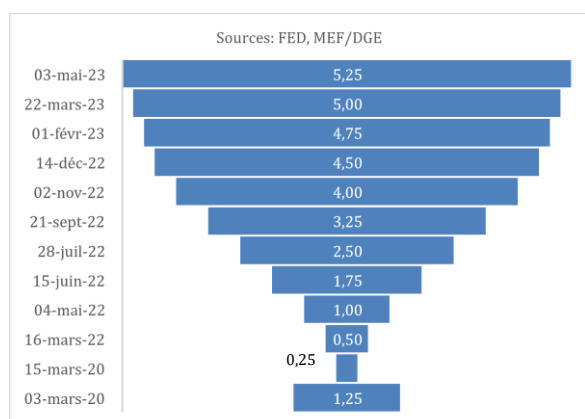
## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'activité économique mondiale, qui selon les dernières projections du FMI, devrait croître de 2,8% en 2023, est principalement marquée sur la période écoulée de l'année en cours par : (i) une inflation toujours élevée malgré des décélérations enregistrées dans les principales économies, (ii) la poursuite des politiques monétaires restrictives des différentes banques centrales qui affectent le secteur bancaire, notamment aux Etats-Unis, et (iii) une nouvelle flambée de la COVID-19 en Chine au mois de mai 2023.

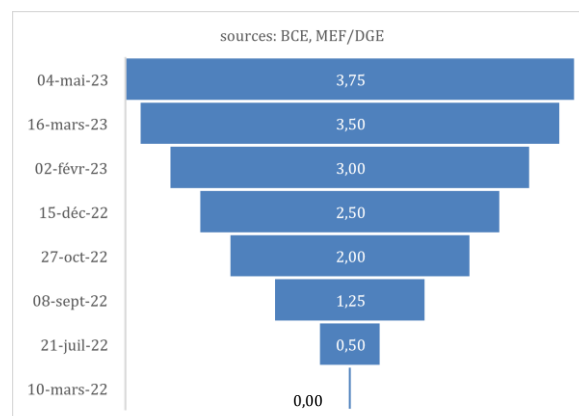
En effet, la désinflation observée au niveau mondial, depuis le début d'année, du fait de la détente des prix de l'énergie se poursuit. Cependant, les tensions sous-jacentes sur les prix restent fortes et maintiennent l'inflation à des niveaux élevés. Aux Etats-Unis, les prix ont progressé, en glissement annuel, de 4,9% en avril 2023 après +5,0% enregistré au mois de mars. Dans la zone euro, les prix devraient augmenter de 6,1% en mai, selon les estimations d'EUROSTAT, après 7,0% en avril.

Face à ces niveaux d'inflation élevés, les principales banques centrales poursuivent leurs politiques restrictives.

Graphique 1 : Evolution du taux directeur de la FED (en %)



Graphique 2 : Evolution du taux directeur de la BCE (en %)



Ainsi, après plusieurs hausses entre le 01 janvier 2023 et le 30 avril 2023, la FED et la BCE ont décidé, respectivement le 3 et le 4 mai 2023, d'augmenter une nouvelle fois de 25 points de base leurs différents taux directeurs.

Ces décisions sont susceptibles de fragiliser davantage le secteur bancaire mondial qui, après avoir totalisé la faillite de trois (03) banques américaines et une (01) banque suisse au mois de mars 2023, a enregistré, en mai, la faillite de la First Republic Bank aux Etats-Unis.

Afin de renforcer la solidité de leur système financier, les autorités américaines ont appelé le Congrès à raffermir sa régulation et sa supervision, à travers le renforcement des exigences en matière de fonds propres pour les banques qui leur permettra de mieux absorber les pertes en cas de crise.

Par ailleurs, le durcissement des conditions de financement, en lien avec les politiques monétaires restrictives, impacte négativement la viabilité de la dette des Etats les plus fragiles et l'équilibre de leur compte extérieur. Il fait également peser le risque de ralentissement de l'économie mondiale. La dynamique de croissance économique mondiale projetée en 2023 pourrait aussi être contrariée par la recrudescence des cas



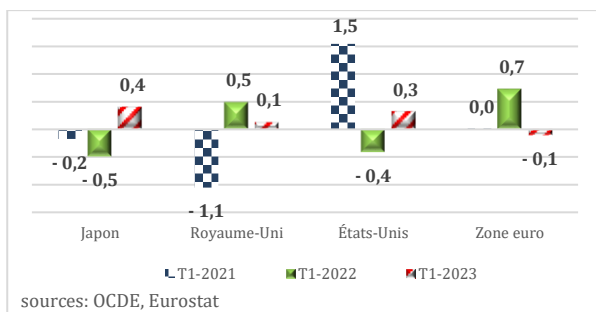
de COVID-19 en Chine, au mois de mai 2023, dans un contexte d'abandon du protocole « zéro COVID » depuis le mois de décembre 2023.

En lien avec les développements conjoncturels, la progression du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2023, projetée à 2,9% en janvier 2023, a été révisée à la baisse à 2,8% en avril. Le PIB des économies avancées augmenterait de 1,3% en 2023 après +2,7% en 2022, tandis que celui des pays émergents et pays en développement devrait s'accroître de 3,9% contre 4,0% l'année précédente.

### I.1. PAYS AVANCÉS

**Au niveau des pays avancés**, la plupart des grandes économies ont connu une évolution positive de leur PIB au premier trimestre 2023, en rythme trimestriel, selon les données publiées par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance en rythme trimestriel dans les principales économies (en %)



**Au Royaume uni**, le PIB britannique a légèrement augmenté en rythme trimestriel de 0,1% au premier trimestre 2023, soutenue par une demande résiliente. En ce qui concerne les prix à la consommation, les données publiées par l'Office National des Statistiques (ONS) indiquent que ceux-ci ont reculé, en glissement annuel, de 8,7% au mois d'avril 2023, après +10,1% en mars. En excluant l'énergie et l'alimentation, la hausse des prix à la consommation s'est établie à

6,8% en avril 2023, après une augmentation de 6,2% un mois plus tôt.

**En zone euro**, le PIB a baissé de 0,1% au premier trimestre 2023, en rythme trimestriel. L'activité économique a notamment pâti d'une baisse des dépenses de consommation des ménages et des dépenses de consommation finale des gouvernements respectivement de 0,3% et de 1,6%. Concernant le taux de chômage, il était de 6,5% en avril 2023, selon les estimations de EUROSTAT, en recul par rapport au taux de 6,6% enregistré le mois précédent. Quant à l'inflation, selon les estimations publiées le 1<sup>er</sup> juin par EUROSTAT, elle poursuit son ralentissement en mai 2023, se situant à 6,1% après 7% en avril, à la faveur notamment du repli marqué des prix énergétiques.

**Aux États-Unis**, la croissance du PIB a ralenti au premier trimestre (+0,3%), après la progression de 0,6% enregistrée le trimestre précédent. Le marché du travail est resté solide sur les cinq premiers mois de l'année 2023. Toutefois, au mois de mai, le taux de chômage est monté à 3,7%, après une baisse continue de février 2023 (+3,6%) à avril (+3,4%), d'après les chiffres publiés le 02 juin 2023 par le département du Travail. Concernant l'inflation, la persistance à des niveaux élevés (4,2% en avril 2023 après 5,3% le mois précédent) a conduit la Banque centrale américaine à relever, le 03 mai 2023, son principal taux directeur de 25 points de pourcentage. Le principal taux directeur de la Fed se situe désormais dans une fourchette de 5% à 5,25%, au plus haut depuis 2006.

**Au Japon**, au premier trimestre 2023, le PIB a augmenté de 0,4 % sur un trimestre, après une croissance nulle au quatrième trimestre 2022. L'économie japonaise bénéficie de l'amélioration de la confiance des

entreprises et des ménages. Cependant, le risque d'une accentuation du ralentissement de la croissance mondiale qui pourrait nuire aux exportations, moteur de la croissance du pays, fait peser des inquiétudes sur les perspectives économiques du reste de l'année 2023.

Au niveau du marché de l'emploi, selon le Bureau des Statistiques du Japon (SBJ), le taux de chômage a connu une augmentation continue au premier trimestre 2023. Il est ressorti à 2,8% en mars contre 2,4% en janvier 2023.

Concernant l'inflation, elle s'est accélérée au mois d'avril à 3,4%, après 3,1% le mois précédent.

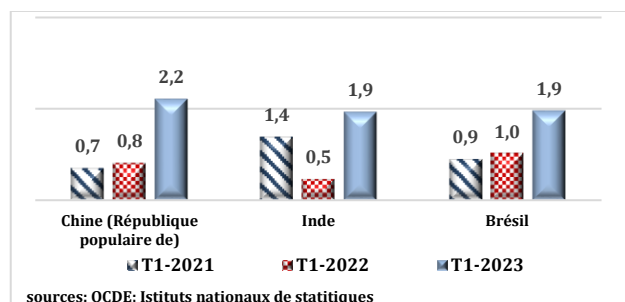
## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **pays émergents et pays en développement**, le taux de croissance du PIB se situerait à 3,9% en 2023, selon les projections du FMI publiées au mois d'avril 2023.

**En Chine**, l'activité économique au premier trimestre 2023 a bénéficié de la fin de la politique « zéro COVID » intervenue en décembre 2022. Le PIB trimestriel s'est accru de +2,2%, en rythme trimestriel, contre +0,6% au dernier trimestre de 2022, et le taux de chômage moyen urbain s'est établi à 5,5%, en recul de 0,1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, selon les données publiées par le Bureau d'Etat des Statistiques (BES).

Cependant, le rebond de l'activité économique attendu après la fin de la politique « zéro COVID » serait moindre que prévu, suggérant un essoufflement de la croissance chinoise. Au total sur l'année 2023, l'activité économique devrait se consolider, soutenue par des mesures de relance budgétaire et monétaire.

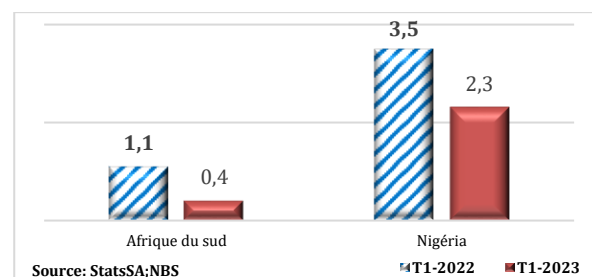
Graphique 4 : Taux de croissance en rythme trimestriel des principales économies émergentes (en %)



Concernant l'inflation, elle s'est affichée en hausse d'à peine 0,1% en avril 2023, sur un an, contre 0,7% un mois plus tôt, selon les chiffres du Bureau national des statistiques (BNS). Le niveau d'inflation de la Chine est nettement en deçà de ceux observés dans certains pays, notamment ceux de l'Europe.

En **Afrique subsaharienne**, selon les publications du FMI d'avril 2023, la croissance économique décélérerait à 3,6% en 2023, après 3,9% en 2022.

Graphique 5 : Taux de croissance trimestriel, en variation trimestrielle, des deux principales économies de l'Afrique subsaharienne en 2023 (en %)



Au **Nigeria**, selon les données publiées par l'Office national des statistiques (NBS) le 24 mai 2023, le PIB a progressé de 2,3% au premier trimestre 2023, en rythme trimestriel, moins vite que l'accroissement de 3,5% enregistré le trimestre précédent. Le ralentissement de la croissance est attribuable aux effets négatifs de la pénurie de liquidités survenue au cours du trimestre. Concernant l'**Afrique du Sud**, le PIB a progressé de 0,4% au premier trimestre 2023, après un recul de 1,1% au trimestre précédent, selon l'agence StatsSA. Les exportations, les industries manufacturière

et financière ont été les moteurs de la croissance.

Dans la **zone UEMOA**, selon les prévisions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le PIB augmenterait de 6,5% en 2023, plus vite qu'en 2022 (+5,6%). Cependant, des risques baissiers existent, en lien avec une persistance de la hausse des coûts de production et une dégradation de la situation sécuritaire dans certains pays.

### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

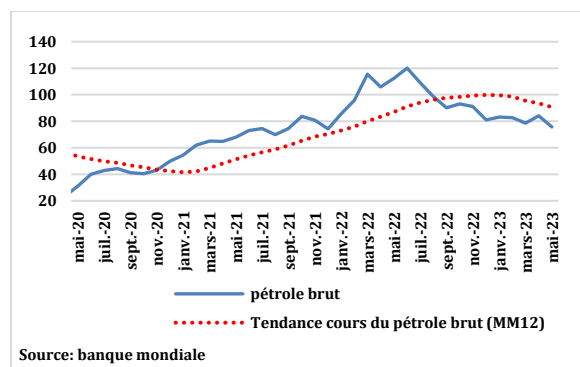
#### ✓ Evolution mitigée des cours des principales matières premières

Sur le marché des matières premières **au mois de mai 2023**, les prix des principaux produits de base échangés par la Côte d'Ivoire enregistrent une évolution mitigée à la fois en variation mensuelle et en glissement annuel.

Ainsi, **au mois de mai 2023, en évolution mensuelle**, les prix du coton, de l'huile de palme, du caoutchouc, du maïs, de l'or, du pétrole brut, du gaz naturel, du blé et des engrais diminuent tandis que ceux du cacao fèves, du café robusta, du sucre et du riz augmentent. Les facteurs à l'origine de ces évolutions sont les suivants :

- Le prix moyen du **pétrole brut** chute de 10,0% et se situe à 75,70 dollars US le baril en moyenne en mai 2023. Ce repli est lié à une demande chinoise plus faible que prévue en raison de la contraction de l'activité manufacturière. Les prix sont revenus à des niveaux plus bas que ceux avant le début de la guerre en Ukraine.

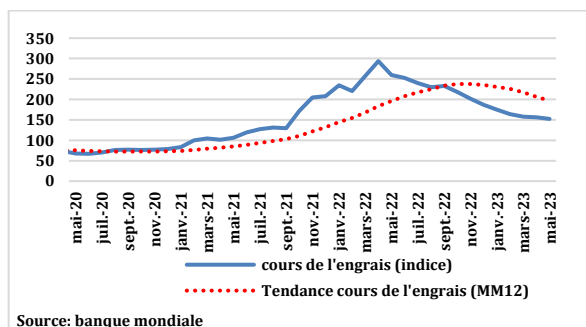
Graphique 6 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars



- Le cours du **gaz naturel** poursuit sa baisse constatée depuis septembre 2022. Il chute de 16,6% pour s'établir à 83,63 US dollars par MMBtu, affecté par l'abondance de l'offre et une hausse des températures qui réduit la demande ;
- Le cours du **blé dur** recule de 2,8% sous l'effet de la nouvelle prolongation, le 17 mai 2023, de l'initiative céréalière de la mer Noire qui autorise les exportations de denrées alimentaires ukrainiennes. Cet accord a été prolongé au 18 juillet 2023.
- Le cours du **caoutchouc** se contracte de 0,6%, maintenant sa tendance baissière observée depuis le déclenchement de la crise ukrainienne. Le cours reste plombé par la faiblesse de la demande de la Chine, première importatrice mondiale.
- Le cours du **coton** enregistre un recul de 1,2%, poursuivant sa tendance baissière, observée depuis juin 2022. Cette évolution s'explique par la hausse de l'offre mondiale en lien avec le dynamisme de la production chinoise d'une part, et le niveau élevé des exportations indiennes d'autre part.
- L'indice des prix des **engrais** fléchit de 2,2%, poursuivant son évolution à la baisse observée depuis septembre 2022. Cette contraction du prix de l'engrais s'explique par une abondance de l'offre en lien avec des coûts de production réduits

suite à la contraction du prix du gaz naturel.

Graphique 7 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



Source: banque mondiale

- Le prix du **riz thaïlandais** s'accroît de 1,8%, sous l'effet du regain de la demande de plusieurs pays dont l'Indonésie, l'Irak, les États-Unis et la Chine.
- Le cours du **cacao fèves**, en hausse depuis septembre 2022, progresse de 2,6% en mai 2023. Cette évolution s'explique par le repli prévu de la production de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial.
- Le cours de **l'huile de palme** chute de 7,1% pour s'établir à 934,06 dollars US la tonne, à un niveau en deçà de celui d'avant la crise en Ukraine. Le repli du mois de mai 2023 est en relation avec l'assouplissement des restrictions des exportations de l'Indonésie, le premier exportateur mondial ;
- Le cours de **l'or**, en progression depuis le creux d'octobre 2022, s'est contracté de 0,4% en mai 2023. Il est affecté par le raffermissement du dollars US.

Tableau 1 : Evolution des principaux produits de base

Matières premières	VARIATIONS		
	Mai 2023 / Avril 2023	Mai 2023 / Mai 2022	Moyenne cinq 1 <sup>er</sup> mois 2023 / Moyenne cinq 1 <sup>er</sup> mois 2022
<b>Produits agricoles</b>			
Cacao fèves	+2,6%	+25,0%	+12,7%
Café Arabica	-4,1%	-15,5%	-17,0%
Café Robusta	+5,9%	+18,9%	+2,7%
Coton	-1,2%	-42,6%	-33,7%
Huile de palme	-7,1%	-45,6%	-40,3%
Caoutchouc	-0,6%	-16,5%	-20,3%
Maïs	-7,9%	-22,2%	-9,7%
Sucre	+5,2%	+30,6%	+15,8%
Riz blanchi, 5%	+1,8%	+9,9%	+15,0%
Blé dur	-2,8%	-29,6%	-16,6%
<b>Minerais</b>			
Or	-0,4%	+7,8%	+2,7%
<b>Energie</b>			
Pétrole brut Brent	-10,0%	-32,6%	-21,5%
Gaz Naturel Index	-16,6%	-66,4%	-51,8%
<b>Fertilisant</b>			
Engrais	-2,2%	-41,3%	-36,4%

Sources : MEF/DGE ; Banque Mondiale

**Par rapport à leurs niveaux de mai 2022**, les prix du gaz naturel (-66,4%), de l'huile de palme (-45,6%), du coton (-42,6%), du pétrole brut (-32,6%), des engrais (-41,3%), du blé dur (-29,6%), du caoutchouc (-16,5%) et du maïs (-22,2%) baissent. A l'inverse, ceux du riz thaïlandais (+9,9%), du cacao (+25,0%), de l'or (7,8%), du café robusta (+18,9%) et du sucre (30,6%) augmentent.

**En moyenne, sur les cinq premiers mois de l'année 2023**, les prix du gaz naturel (-51,8%), de l'huile de palme (-40,3%), du coton (-33,7%), du caoutchouc (-20,3%), des engrais (-36,4%), du pétrole brut (-21,5%), du blé dur (-16,6%) et du maïs (-9,7%) ressortent en deçà de leurs niveaux de la même période de l'année 2022. En revanche, les prix du riz thaïlandais (+15,0%), du cacao (+12,7%) et de l'or (+2,7%) augmentent.

✓ **Appréciation de l'euro face au dollar américain**

Sur le marché des changes, **au mois de mai 2023**, en variation mensuelle, la devise de la zone euro s'apprécie face au yen japonais (+1,9%), au rand sud-africain (+3,7%) et au yen renminbi chinois (+0,6%). A l'inverse, l'euro se déprécie face au dollar US (-0,8%), à la livre sterling (-1,1%) et au rouble russe (-3,1%).

En moyenne sur les cinq premiers mois de 2023 et par rapport à la même période de l'année précédente, l'euro s'est apprécié face au yen japonais (+8,6%), au rand sud-africain (+15,8%), au yen renminbi (+4,9%) et à la livre sterling (+4,9%). En revanche, la monnaie de la zone euro a perdu de la valeur par rapport au dollar US (-1,9%) et au rouble russe (-8,4%).

## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,*

L'économie nationale continue de bénéficier de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui s'articule autour des six piliers ci-après :

- L'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;
- Le développement du capital humain et la promotion de l'emploi ;
- Le développement du secteur privé et de l'investissement ;
- Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
- Le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique ; et
- Le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

En vue de rendre la croissance plus inclusive, le Gouvernement a poursuivi l'exécution du Programme Social du Gouvernement 2022-2024 qui s'articule autour des cinq axes stratégiques suivants :

- La fourniture aux populations des services de santé de proximité et l'amélioration de la protection sociale, à travers notamment (i) le renforcement du programme élargi de vaccination et du programme de gratuité ciblée en faveur des femmes enceintes et des enfants âgés de 0 à 5 ans, (ii) l'opérationnalisation de la couverture maladie universelle (CMU) et (iii) l'intensification et l'élargissement de la couverture des bénéficiaires du programme de filets sociaux productifs ;
- Le renforcement des conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16

ans, à travers notamment (i) l'amélioration des conditions d'études et d'encadrement des élèves, et (ii) la construction de latrines dans les écoles et les habitations villageoises ;

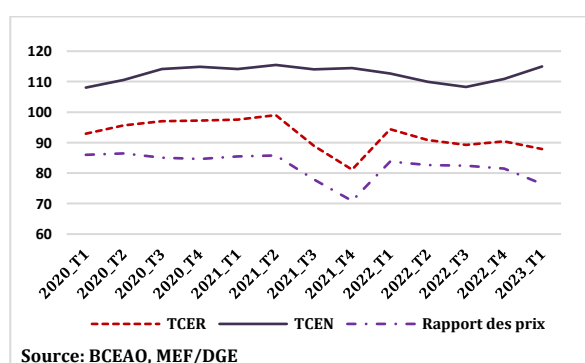
- L'amélioration de l'accès des populations à l'électricité et aux logements, à travers notamment (i) la réduction du tarif social de l'électricité, le renforcement du programme de branchements sociaux et l'intensification de l'électrification rurale, (ii) la poursuite du programme de logements sociaux ;
- L'accroissement de l'accès des jeunes ainsi que des femmes, à des revenus et à un emploi décent et stable, à travers, notamment, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre, des programmes de mises en stages et le développement d'activités génératrices de revenus ;
- L'amélioration du bien-être des populations en milieu rural ainsi que la garantie de la sécurité alimentaire à travers notamment (i) la maintenance et la réhabilitation des pompes villageoises, et (ii) le reprofilage des routes de terre et pistes rurales.

En outre, conscient des défis auxquels est confrontée la jeunesse ivoirienne (personnes de moins de 35 ans), le Gouvernement ivoirien a adopté, le 22 mars 2023, un « Programme Jeunesse du Gouvernement » (PJ-Gouv) couvrant la période 2023-2025. Ce programme vise à répondre efficacement aux préoccupations des jeunes. Spécifiquement, il s'agit d'intensifier les politiques publiques en faveur des jeunes, en vue de leur assurer une bonne insertion professionnelle et de leur garantir de meilleures conditions de vie à

travers (i) l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, (ii) le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse et (iii) l'amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes. Estimé à 1 118 milliards de francs CFA, il est prévu 360 milliards en 2023 pour l'insertion de 600 000 jeunes.

L'économie ivoirienne a tiré avantage d'une amélioration de la compétitivité au premier trimestre 2023 comparativement au trimestre précédent, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) en repli de 2,80%. Ce gain de compétitivité provient de l'effet combiné d'une baisse du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses principaux partenaires de 6,24% et d'un accroissement du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 3,66%. Comparativement au premier trimestre 2022, le TCER a diminué de 6,90% au 1er trimestre 2023 en lien avec une augmentation du TCEN de 2,08% et un repli du rapport des prix de 8,80%, ce qui traduit une amélioration de la compétitivité.

Graphique 8 : Évolution des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix



Par ailleurs, au regard du maintien de l'inflation à des niveaux élevés au plan mondial, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de certaines mesures de lutte contre la cherté de la vie adoptées en 2022. Il s'agit, notamment, du plafonnement des prix de certains produits de grande

consommation, de l'accélération de la construction de 40 marchés de proximité en vue de réduire les pertes post récoltes, d'améliorer l'approvisionnement des marchés et la commercialisation des produits et du soutien à la production vivrière. Toutes ces mesures ont été accompagnées par la mise en place d'une application mobile le 08 mai 2023 dénommée « Contrôle citoyen » dont l'objectif est de permettre aux populations d'alerter les pouvoirs publics sur les cas de prix illicites, les défauts d'affichage des prix et la vente de produits défectueux et périmés.

Ces efforts du Gouvernement ont été soutenus par la poursuite par la BCEAO du durcissement de sa politique monétaire à travers le relèvement progressif de 25 points de base de ses taux directeurs. Dans ce contexte, au terme de sa réunion de mars 2023, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO, à compter du 16 mars 2023, afin d'accélérer le retour progressif de l'inflation dans la zone cible (1% - 3%). Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité passe de 2,75% à 3,00% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de 4,75% à 5,00%. Ces taux sont demeurés inchangés à l'issue de la réunion du 07 juin 2023, en raison de l'atténuation progressive des tensions inflationnistes.

Au niveau de l'environnement des affaires, les chefs d'entreprises ont maintenu leur confiance quant à la bonne évolution de l'activité économique sur le reste de l'année. En effet, l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO s'est situé à 102,7 au mois d'avril 2023, au-dessus de sa tendance de longue période, en hausse de 0,8% comparativement au mois de mars 2023. Toutefois, en moyenne sur les 4 premiers

mois de l'année, il affiche une baisse de 1,5 comparativement à la période correspondante de 2022, attestant d'une légère dégradation de la confiance des chefs d'entreprises.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a conclu un Programme Economique et Financier (PEF) avec le FMI en avril 2023, afin de (i) maintenir sa stabilité macroéconomique à court terme, (ii) soutenir la transformation structurelle de l'économie, (iii) favoriser son accession au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme, et (iv) augmenter sa contribution aux réserves internationales de l'UEMOA. La mise en place de ce PEF, pour un montant de 3,5 milliards de dollars US, soit 2 601,6 millions de DTS, sur une période de 40 mois à compter du mois de juin 2023, a été approuvée le 24 mai 2023 par le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International.

## II.1. SECTEUR RÉEL

### II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire est caractérisé par une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation et industrielle et devrait bénéficier de la bonne dynamique de l'agriculture vivrière.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2023, les productions de noix de cajou (+9,3%), de banane dessert (+5,2%), de caoutchouc naturel (+22,2%) et de régime de palme (+0,9% à fin mars) augmente tandis que celles de cacao (-28,1% à fin mars), de café (-60,9% à fin mars) et de coton graine (-58,0%) baissent.

La filière de la **noix de cajou** est confrontée à une demande mondiale faible entraînant des difficultés de commercialisations qui se sont traduites par un prix d'achat bord

champ en deçà du minimum de 315 FCFA/Kg fixé par le Gouvernement au début de la campagne 2023. Dans ce contexte, le Conseil Coton Anacarde a initié les « ventes groupées » en vue de faire respecter le prix d'achat bord champ, de réduire les méventes et de lutter contre la fuite des produits vers d'autres destinations. En dépit de ces difficultés, la production d'anacarde, enregistre au cours des quatre premiers mois de l'année, une hausse de production en relation avec l'amélioration de la productivité des plantations qui bénéficient de l'utilisation de techniques agricoles appropriées. A fin avril 2023, le taux de transformation est ressorti à 23,0% avec un volume de 180 363 tonnes de noix transformées contre 14% à la période correspondante de 2022.

Au niveau de l'hévéa, la production de **caoutchouc** croît de 22,2%, en lien avec le démarrage de la production des nouvelles plantations et de l'accroissement des rendements des plantations existantes. En vue de stimuler la transformation locale, un appui a été apporté aux investisseurs qui bénéficient d'avantages fiscaux, notamment des exonérations sur les équipements importés et des crédits d'impôt.

Tableau 2 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	4 mois 2022	4 mois 2023	Variation (%)
Cacao fèves *	663 770,0	477 340,2	-28,1
Café *	78 308,8	30 604,8	-60,9
Noix cajou	728 442,5	796 275,8	+9,3
Caoutchouc	406 779,5	496 898,8	+22,2
Sucre	119 039,5	123 868,6	+4,1
Régime de palme*	882 480,1	890 224,5	+0,9
Banane dessert	151 549,9	159 484,4	+5,2
Coton graine	395 392,2	166 076,0	-58,0

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER

\* Aux 1<sup>ers</sup> trimestres



La production de **sucre** enregistre une augmentation de 4,1% attribuable à la bonne gestion de la maladie de la mosaïque de la canne à sucre au début du processus de production et à la poursuite de l'exécution de contrats de performance visant à favoriser les investissements et à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises de la filière.

La production de **banane dessert** est en accroissement de 5,2% à fin avril 2023. La filière tire profit de l'appui du Gouvernement dans le cadre du PURGA 2, des investissements réalisés au niveau des grandes plantations industrielles ainsi que de l'encadrement des petits planteurs et de la maîtrise par les acteurs des circuits de commercialisation sur les marchés extérieurs.

La filière **palmier à huile** reste confrontée à la cherté du coût des intrants et à une réduction de la main d'œuvre au profit d'autres cultures plus lucratives. En vue d'améliorer la productivité des plantations villageoises qui demeure faible et rendre le secteur plus compétitif, le Gouvernement a apporté un soutien aux producteurs à travers, notamment, la distribution d'engrais aux producteurs dans le cadre du soutien de l'État au secteur, la distribution d'intrants ainsi que l'adoption de textes réglementaires. A fin avril, la production de **régime de palme** augmente de 0,9% au premier trimestre 2023.

En revanche, la filière café-cacao connaît une baisse de la production de **fèves de cacao** de 28,1% à fin mars 2023. Cette diminution est attribuable à des conditions climatiques défavorables et à l'arrêt de la distribution de semences améliorées visant à limiter la production à 2 millions de tonnes. Dans ce contexte, les producteurs ont perçu un revenu brut cumulé de 429,606 milliards, en

baisse de 21,5% malgré une hausse de 9,1% du prix d'achat bord champ comparativement à un an plutôt (900 FCFA/Kg contre 825 FCFA/Kg). Les broyages de fèves de cacao au niveau de la transformation ont augmenté de 32,9% en glissement annuel pour atteindre 69 567 tonnes en mars. La campagne principale 2022/2023 (1er octobre à fin mars 2023) a enregistré une augmentation de la quantité broyée de 15,3% pour atteindre 361 762 tonnes, par rapport à la même période de l'année précédente.

Au niveau du **café**, la production a chuté de 68,9% pour s'établir à 30 604,8 tonnes au premier trimestre 2023. Ce repli s'explique par les conditions climatiques défavorables, les facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif observé en 2022 et à la cherté des engrais due à la crise Russo-Ukrainienne limitant ainsi leur utilisation. Dans ce contexte, les producteurs ont perçu un revenu brut cumulé de 23,0 milliards, en repli de 58,13%. Pour la campagne principale, le prix d'achat bord champ a été fixé à 750 FCFA/Kg, en hausse de 7,14% par rapport à la campagne intermédiaire.

Quant à la filière cotonnière, elle subit une baisse importante de la production de **coton graine** (-58,0%), due notamment au coût élevé des intrants ainsi qu'aux attaques persistantes des jassides, qui ont développé des résistances aux produits phytosanitaires homologués, incitant le Centre National de la Recherche Agronomique (CNRA) à trouver une nouvelle formule. Face à cela, le Gouvernement a accordé un appui financier de 28,05 milliards de FCFA aux acteurs sous forme de subvention de 200 FCFA par kilogramme de NPK et d'urée.

## II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire a évolué dans un contexte de décélération des prix à la production et de poursuite des grands chantiers d'infrastructures publiques. Il est marqué par le maintien de la tendance haussière de l'IHPI enregistrée depuis décembre 2022, mais qui connaît un ralentissement au mois de mars 2023. Au niveau du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), l'activité poursuit au mois de mars, la décélération entamée depuis janvier 2023.

### ✓ *Ralentissement de l'activité industrielle en rythme annuel au mois de mars*

**Au mois de mars 2023**, la progression de l'IHPI en rythme annuel ralentit et s'affiche à +2,4% contre +4,9% le mois précédent et +7,2% en janvier. Cette orientation de l'activité provient essentiellement de la décélération des « industries extractives » (+0,2% contre 11,1% en février) amortie par l'accélération des « industries manufacturières » (+2,3% contre +2,1% en février) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+12,6% contre +7,0% en février).

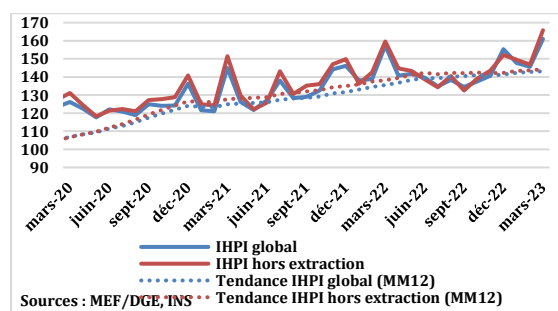
Le rythme de progression en glissement annuel des « industries manufacturières » enregistre une accélération en raison de celle des divisions « fabrication de produits chimiques » (+16,8% après +7,3% en février) et « fabrication de boissons » (+30,5% contre +22,3% en février) combinée au redressement des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+1,8% contre -5,1% en février), « travail du caoutchouc et du plastique » (+16,9% contre -3,4% en février), « fabrication de matériaux minéraux » (+1,1% contre -10,4% en février) et « autres industries manufacturières » (+6,3% après -5,6% en février). A l'inverse, les divisions « imprimerie et reproduction

d'enregistrements » (+32,5% contre +50,5% en février), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+18,3% après +63,7% en février), « métallurgie » (-44,8% contre -30,6% en février) et « fabrication de meubles et matelas » (-23,5% contre -21,3% en février) voient leur rythme de progression s'amoinrir.

Quant aux « industries extractives », elles subissent le ralentissement des divisions « extraction d'hydrocarbures » (-11,5% contre -2,1% en février), « extraction de minerais métalliques » (+8,4% contre +19,4% en février) et « autres activités extractives » (-21,3% après -8,1% en février).

**En moyenne au premier trimestre 2023**, l'IHPI progresse de 4,7% du fait de l'accroissement de la production des « industries extractives » (+3,9%), des « Industries manufacturières » (+4,5%), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+10,1%) et des « industries environnementales » (+10,1%).

Graphique 9 : Evolution de l'indice de la production Industrielle



L'activité dans les « **industries extractives** » progresse en lien principalement avec l'orientation favorable de la division « extraction de minerais métalliques » (+10,1%). Cette évolution est atténuée par le recul enregistré dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » (-4,7%), « autres activités extractives »

(-12,2%) et « activités de soutien aux industries extractives » (-72,9%).

Dans la division « extraction d'hydrocarbures », la production de pétrole brut baisse de 10,0% alors que celle de gaz naturel s'accroît de 4,8%. La production de gaz est portée par la demande du secteur électrique. Quant à la production de pétrole, elle pâtit de la baisse de production des principaux blocs CI-26 (-35,5%) et CI-40 (-3,2%).

En ce qui concerne la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or (+6,8%), de nickel (+21,5%) et de manganèse (+81,0%) s'accroissent à fin avril 2023. La production de manganèse bénéficie du regain d'activité de la mine de Bondoukou (+346,2%) et la production d'or profite de l'entrée en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu, depuis janvier 2023. S'agissant de la bauxite, la production qui avait repris en septembre 2022 après une interruption de deux ans, a connu un nouvel arrêt en mars 2023. Sur les deux premiers mois de l'année 2023, la production s'est établie à 5 022,2 tonnes.

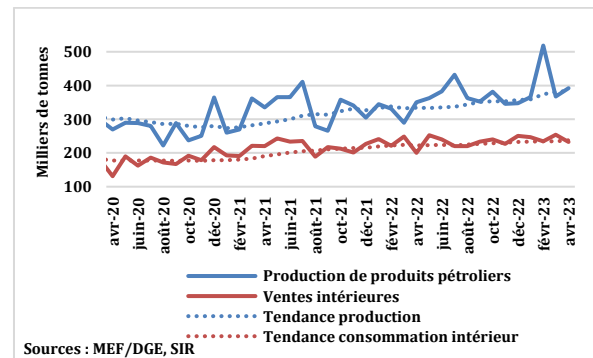
Dans la division « autres activités extractives », la production de diamant progresse de 39,2% à fin avril. L'exploitation du diamant se stabilise en 2023 après avoir connu des perturbations durant les deux années précédentes en raison de l'épuisement progressif des sites d'extraction.

La hausse de la production des « **industries manufacturières** », s'explique notamment par le dynamisme de l'activité dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+1,2%), « fabrication de boissons » (+28,9%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+29,4%), « travail du caoutchouc et du plastique » (+8,8%), « imprimerie et reproduction

d'enregistrements » (+39,6%), fabrication de produits chimiques » (+11,7%) et « autres industries manufacturières » (+35,5%). A l'inverse, la production dans les divisions, « activités de fabrication textiles » (-24,8%), « métallurgie » (-33,7%) et « fabrication de meubles et matelas » (-28,0%) enregistre un repli.

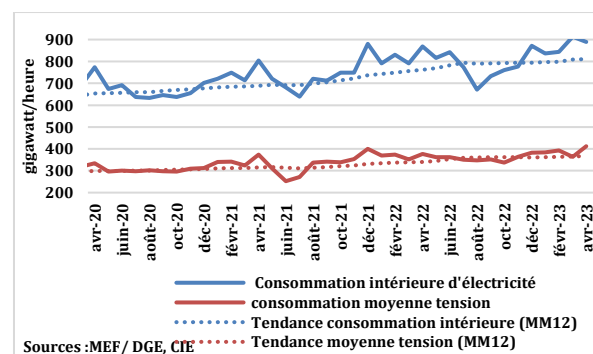
A fin avril 2023, dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de produits pétroliers s'accroît de 24,9%, stimulée par la hausse des exportations (+59,3%) et de la consommation intérieure (+6,3%).

Graphique 10 : Production et vente de produits pétroliers



Au niveau des « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** », la production nette d'électricité progresse de 12,3% à fin avril 2023, portée par la robustesse des productions de source thermique (+9,6%) et de source hydraulique (+21,9%). La production de source hydraulique bénéficie de bons niveaux des retenues d'eau des barrages hydrauliques.

Graphique 11 : Evolution de la consommation d'électricité



### ✓ **Décélération des activités du BTP**

Les activités du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ont enregistré une décélération de leur rythme de progression au mois de mars 2023 poursuivant une tendance installée depuis janvier. En effet, en rythme annuel, l'indicateur avancé du BTP (IA BTP) baisse de 1,6% au mois de mars contre une hausse de 24,4% le mois précédent et de 43,3% en janvier 2023. En moyenne sur le premier trimestre 2023, l'IA BTP enregistre une progression de 19,1% en lien avec la hausse de la consommation de « ciment » (+3,3%) et de « bitume » (+213,2%). Ces augmentations sont atténuées par la baisse de la consommation de « tôles et bacs » (-38,2%), de « câbles et fils électriques » (-22,1%), de « béton » (-52,3%), de « gravier » (-43,0%) et de « sable » (-5,9%). Le BTP bénéficie de l'accélération et de la finalisation des chantiers d'infrastructures publiques en vue principalement de l'amélioration de la fluidité routière et de l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue en janvier 2024. Il s'agit, notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vi) la construction de six échangeurs à Abidjan, (vii) la finalisation de la construction des stades de San Pedro et Korhogo et la réhabilitation des stades d'Ebimpé et du Plateau ainsi que des infrastructures devant accueillir la CAN, (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

### II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est caractérisé par l'évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes.

#### ✓ **Progression des ventes dans le commerce de détail**

Le commerce de détail est marqué par une hausse continue des ventes. Au mois d'avril 2023, l'Indice du Chiffre d'Affaires croît de 7,7% en glissement annuel après 7,0% le mois précédent et 11,6% au mois de février 2022. Cette bonne tenue est portée par les hausses des ventes de « produits de l'alimentation » (+5,5%), de « produits pétroliers » (+8,6%), de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+12,8%), de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+17,3%) et d'« articles d'équipement de la personne » (+13,0%). À contrario, les ventes de « produits d'équipement du logement » (-8,4%) et de « produits divers » (-4,2%) se contractent.

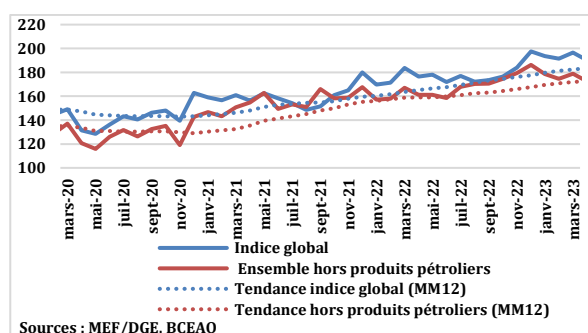
La vigueur des ventes de produits pétroliers est portée par un renchérissement des prix à la pompe des carburants gasoil (+6,5%) et super (+17,3%) couplé à une augmentation des quantités vendues (+14,7 pour le gasoil et +10,0 pour le super).

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », le chiffre d'affaires est tiré par les ventes de « véhicules automobiles neufs » (+22,9%), de « motocycles neufs » (+6,4%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+9,1%).

Les ventes de « produits de l'alimentation » sont tirées par celles des « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+8,3%) et celles des « autres produits » (+5,4%).

Au terme des quatre premiers mois de 2023, et comparativement à la période correspondante de 2022, l'Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail progresse de 10,0% en lien avec la bonne tenue des ventes dans l'ensemble des branches, notamment celles des « produits pétroliers » (+10,7%), des « produits de l'alimentation » (+4,9%), et des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+14,2%).

Graphique 12 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



### ✓ Progression des activités de transport

Le secteur du transport est marqué par le dynamisme de la quasi-totalité de ses composantes, exception faite du transport ferroviaire de marchandises qui demeure en recul.

Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers poursuit sa forte progression en glissement annuel **au mois d'avril** en dépit d'une décélération observée ces deux derniers mois. Il progresse ainsi de 17,4% après 18,2% le mois précédent et 30,8% au mois de février 2023. Cet accroissement résulte des hausses du nombre de passagers commerciaux (+18,7%) et de celui des passagers en transit (+1,0%).

L'augmentation du nombre de passagers commerciaux est portée par le trafic avec la CEDEAO (+25,8%), le reste de l'Afrique (+34,4%), l'Europe (+9,8%) et le reste du monde (+30,2%). Quant au trafic national, il demeure en recul (-26,2%) en lien avec les

travaux en cours dans certains aéroports du pays, notamment ceux de San Pedro et de Korhogo.

**Au terme des quatre premiers mois de 2023**, le nombre de passagers commerciaux est en progression de 24,0% par rapport à la période correspondante de 2022 et de 1,0% par rapport à celle de 2019, avant la pandémie de la Covid-19.

Dans le transport maritime, le trafic global de marchandises présente un rythme de croissance soutenu depuis le début de l'année 2023 en dépit d'une légère décélération observée au fil des mois. En effet, au mois d'avril 2023, il est en hausse de 6,3% en glissement annuel après +12,3% et +8,1% respectivement aux mois de mars et février 2023. Ce dynamisme est porté à la fois par le trafic national (+3,3%), le transbordement (+37,5%) et le transit (+28,3%). La vigueur du transit est due essentiellement au développement de l'activité de transit au niveau du port de San Pedro. Le transport maritime tire également profit des investissements réalisés au niveau des deux ports, notamment le Terminal Industriel Polyvalent (TIPS) inauguré au mois de septembre 2022 au port de San Pedro et du second terminal à conteneur du port d'Abidjan inauguré le 2 décembre 2022. Cette tendance à la hausse devrait se confirmer au cours des mois à venir avec la mise en exploitation du nouveau terminal céréalier du port d'Abidjan qui a accueilli ses premiers navires le 27 avril 2023.

Ainsi, au terme des quatre premiers mois de l'année 2023, le trafic de marchandises par voie maritime augmente de 14,0%, tiré aussi bien par le Port d'Abidjan (+15,8%) que par celui de San Pedro (+6,7%).

Le **transport routier** poursuivrait son dynamisme au mois d'avril au regard de la consommation des carburants gazoil et

super qui progresse de 12,7% en glissement annuel.

Quant au **trafic de marchandises par voie ferroviaire**, il enregistre sa quatrième baisse de l'année au mois d'avril 2023. En effet, il se contracte de 17,8% en glissement annuel après les replis de 22,1% et 14,3% respectivement en mars et février 2023 en lien avec le recul des échanges avec le Burkina Faso. Le transport ferroviaire est affecté par la situation sécuritaire au Burkina Faso qui entrave le développement de l'activité minière dans le pays.

**Au terme des quatre premiers mois de l'année 2023** et comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 16,1%.

#### ✓ *Dynamisme continu dans les TICs*

Dans le secteur des télécommunications, l'activité dans l'ensemble des services reste globalement bien orientée.

**Au mois d'avril 2023**, le nombre de minutes d'appels progresse de 0,6% en glissement annuel. Il connaît une forte décélération, après les hausses de 4,5% et 1,2% enregistrées respectivement aux mois de février et mars 2023. Il en est de même pour le trafic internet qui s'accroît de 28,1% après +38,2% en mars et +38,3% en février 2023. S'agissant du trafic SMS, il accélère au mois d'avril après avoir ralenti depuis le début de l'année. En effet, enregistre une hausse de 6,9% après celles de 2,3% et 4,5% respectivement aux mois de mars et avril 2023.

**Au terme du premier trimestre 2023**, l'ensemble des services à savoir, le trafic voix (+6,1%), le trafic SMS (+5,2%) ainsi que le trafic internet (+35,0%) se maintient à la hausse. Il en est de même pour le nombre

d'abonnements (+7,8%) et le chiffre d'affaires total du secteur (+2,9%).

## II.1.d. Prix

### II.1.d.1. Prix à la consommation

Les prix à la consommation sont marqués par la persistance des tensions inflationnistes, principalement au niveau des produits comestibles. Cette situation résulte d'une demande intérieure soutenue, dans un contexte de hausse continue des prix internationaux de certains produits de grande consommation et de difficultés d'approvisionnement des marchés du fait de la crise sécuritaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger qui perturbe la production et la commercialisation. Ces pays sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire en bétail et produits maraîchers.

La réouverture des frontières terrestres, le 15 février 2023, et l'afflux de réfugiés en provenance des pays sahéliens contribuent à exacerber la pression sur la demande de produits alimentaires.

En vue de limiter l'envolée des prix et de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement continue de mettre en œuvre la plupart des mesures prises en 2022 dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Le lancement, le 8 mai 2023, de l'application mobile de lutte contre la vie chère, dénommée "Contrôle citoyen", renforce le dispositif de contrôle du respect de l'application des différentes mesures adoptées par le Gouvernement.

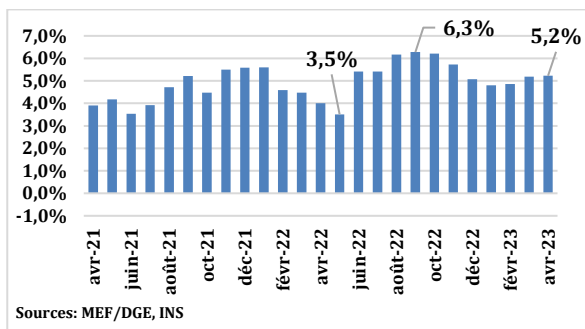
#### ✓ *Stabilité de l'inflation au mois d'avril 2023*

Au mois d'avril 2023, en glissement annuel, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) progresse de 5,2%, tout comme au mois précédent, après une accélération observée en février et mars

2023. Cependant, cette stabilité de l'inflation cache une accélération de la hausse des prix des produits comestibles à 7,4%, après +7,2% le mois précédent. En revanche, le rythme de progression des prix des produits non comestibles se situe à 4,1% comme au mois de mars 2023.

En terme d'origine, les prix des produits importés progressent de 5,7% au mois d'avril, après +4,7% le mois précédent, croissant plus vite que les prix des produits locaux qui augmentent de +5,3% après +5,5% au mois de mars 2023.

Graphique 13 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

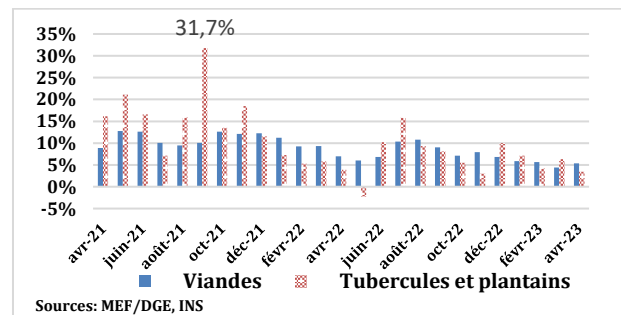


Au niveau de la composante « produits comestibles », les produits marqués par cette accélération de prix sont, notamment, les « poissons » (+15,2% après +9,8% le mois précédent), les « huiles et graisses » (+14,1% après +12,1% le mois précédent), les « légumes frais » (+7,8% après +0,1% le mois précédent), les « viandes » (+5,4% après +4,4% le mois précédent) ainsi que les « tabacs et stupéfiants » (+4,6% après +3,0% le mois précédent).

Al'inverse, les « céréales non transformées » (+8,6% après +10,5% le mois précédent), les « tubercules et plantains » (+3,5% après +6,3% le mois précédent), les « fruits » (+8,1% après +8,6% le mois précédent), les « produits laitiers » (+7,7% après +9,0% le mois précédent) et les « boissons alcoolisées » (+2,0% après +1,9% le mois précédent) enregistrent un amoindrissement des rythmes de

progression de leur prix qui restent toutefois élevés.

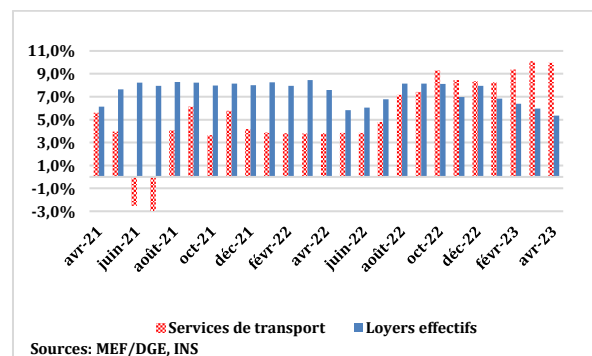
Graphique 14 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



Au niveau de la composante « produits non comestibles » une accélération est observée au niveau des prix de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+0,2% contre -0,7% au mois de mars), des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres » (+2,2% contre +1,2% au mois de mars), des « services de téléphonie et de télécopie » (+2,0% contre +0,7% au mois de mars), de l'« enseignement pré-élémentaire et primaire » (+4,8% contre +4,3% au mois de mars),

En revanche, cette tendance à la hausse est compensée par le ralentissement des prix, notamment, des « articles d'habillement » (+2,3% après +2,5% au mois de mars), des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+12,2% après +15,0% au mois de mars), des « services récréatifs et culturels » (+2,3% après +3,2% en mars) et des « services de restauration » (+7,1% après +7,3% au mois de mars).

Graphique 15 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



✓ **Accroissement des prix à la consommation en moyenne sur les quatre premiers mois de 2023**

En moyenne, sur les quatre premiers mois de l'année en cours, l'Indice général s'accroît de 5,0% en glissement annuel, après +4,9% au premier trimestre. Cette évolution découle d'une hausse combinée des prix des produits comestibles de 6,5% et des prix des produits non comestibles de 4,3%.

L'accroissement des prix des produits comestibles est nourri essentiellement par les prix des « huiles et graisses » (+15,4%), des « produits laitiers » (+9,2%), des « céréales non transformées » (+9,1%), des « fruits » (+8,1%), des « poissons » (+9,3%), des « viandes » (+5,3%), ainsi que des « tubercules et plantains » (+5,2%). Par contre, les prix des « légumes frais » se contractent de 2,2%.

S'agissant des prix des produits non comestibles, l'augmentation des prix provient principalement de ceux des « services de transport » (+9,4%), des « loyers effectifs » (+6,1%) et des « services de restauration » (+7,4%).

### II.1.d.2. Prix à la production industrielle

L'évolution de l'Indice des Prix dans la Production Industrielle (IPPI), en glissement annuel, est restée positive de janvier 2022 à février 2023, mais a enregistré une décélération continue après le pic de 14,2% atteint en juin 2022. **Au mois de mars 2023**, cet indice affiche un fléchissement de 2,0% provenant de l'accentuation de la baisse des prix de production des industries extractives (-6,5% contre -3,5% en février 2023) et d'une inflexion de ceux du secteur manufacturier (-0,1% contre +3,4% en février 2023). Dans les « industries de

production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent stables.

Les « industries manufacturières » sont marquées par une baisse plus forte des prix à la production au niveau des « industries agroalimentaires » (-1,1% après -0,2% en février 2023) et des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (-6,6% après -2,6% en février 2023). En outre, s'atténuent les rythmes de progression de prix à la production des « industries de transformation de produits pétroliers » (+2,9% après +21,5% en février 2023), des « industries du bois » (+6,4% après +35,4% en février 2023), des « industries métalliques » (+0,8% après +2,3% en février 2023), des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+3,3% après +4,9% en février 2023) et des « industries de matériaux minéraux » (+6,1% après +8,8% en février 2023).

En moyenne sur le premier trimestre de l'année, les prix moyens de production industrielle renchérissent modérément de 1,1% sous l'effet de la hausse de 2,7% des prix de production manufacturière et d'une baisse de 2,3% de ceux des industries extractives. Quant aux prix à la production des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », ils restent inchangés comparé à leur niveau de la période correspondante de 2022.

### II.1.e. Emplois

**Au mois d'avril 2023**, le secteur de l'emploi formel enregistre 7 852 emplois nets créés dont 81,1% dans le privé, contre 7 388 un an plus tôt.



**Au terme des quatre premiers mois** de l'année 2023, et comparativement à la même période de 2022, le nombre d'emplois nets créés progresse de 4,6% pour se situer à 27 139. Cette hausse résulte des effets conjugués de la hausse des créations nettes dans le secteur privé (+18,5%) et du recul de celles du secteur public (+20,9%).

Dans le privé, l'accroissement du nombre de créations nettes d'emplois provient d'une augmentation des nouvelles immatriculations (+17 013) et réembauches (+20 033) plus forte que celle des cessations d'activités (+31 602). Ces nouvelles immatriculations concernent principalement le commerce (+33,0%), les BTP (+14,2%) et l'industrie manufacturière (+15,3%).

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistrés à fin avril 2023 s'élève à 6 000 contre 11 547 à fin avril 2022. Ces nouvelles affectations sont orientées principalement vers les ministères en charge de la santé (25,4%) et de la formation (+17,0%).

## II.2. FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques est marquée à fin avril 2023 par une hausse des recouvrements des recettes totales et dons de 14,0% (+307,4 milliards) tandis que les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés en accroissement de 23,8% (+619,2 milliards).

### II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons se situent à 2 506,1 milliards à fin avril 2023, en augmentation de 307,4 milliards comparés à la même période de 2022, en raison d'une bonne mobilisation des recettes fiscales (y compris les recettes affectées et de parafiscalité) et d'un bon niveau des cotisations sociales.

#### ▣ *Hausse du niveau de recouvrement des recettes fiscales*

Les recettes fiscales (y/c recettes affectées et parafiscalité) s'accroissent de 14,5% (+266,3 milliards) pour ressortir à 2 101,6 milliards. Cette embellie s'explique par une performance sur la fiscalité intérieure qui s'affiche à 1 154,5 milliards (+14,6%), notamment grâce à la hausse de l'impôt sur les bénéfices (+74,0 milliards), de l'impôt sur les revenus et les salaires (+18,3 milliards), de la taxe d'exploitation pétrolière (+14,6 milliards), de l'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers (+5,2 milliards), de la TVA (+11,8 milliards), des droits d'enregistrement et des timbres (+4,0 milliards). Quant à la fiscalité de porte, elle est en hausse de 8,1% (+61,7 milliards), en raison de l'augmentation des droits et taxes à l'exportation (+36,7 milliards) et des droits et taxes à l'importation (+19,9 milliards).

### ❑ Hausse du niveau de recouvrement des recettes non fiscales

Les recettes non fiscales s'établissent à 282,4 milliards, en progression de 8,5% (+22,1 milliards) par rapport à fin avril 2022. Cette augmentation est expliquée essentiellement par la hausse des cotisations de sécurité sociale (+18,8 milliards).

### ❑ Hausse du niveau de mobilisation des dons

Le niveau des dons mobilisés à fin avril 2023 s'est accru de 18,5% (+19,0 milliards de FCFA) par rapport au niveau d'avril 2022, pour se situer à 122,1 milliards.

## II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets, ont été exécutés à hauteur de 3 224,8 milliards en accroissement de 23,8% (+619,2 milliards) par rapport à la même période de l'année antérieure.

Les explications liées aux postes de dépenses se déclinent comme suit :

Les dépenses de personnel s'affichent à 768,0 milliards contre 635,0 milliards en avril 2022. Cette hausse est liée aux effets des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires intervenues en août 2022 et de paiement de la prime de fin d'année en janvier 2023 et aussi aux impacts des recrutements ordinaires et exceptionnels ainsi qu'à l'évolution indiciaire ordinaire.

S'agissant des subventions et transferts, ils s'élèvent à 325,4 milliards contre 228,9 milliards en avril 2022, principalement sur les subventions allouées aux écoles privées (+30,8 milliards) et les bourses et kits scolaires (+32,3 milliards).

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles sont en hausse de 10,3% (+46,6

milliards) comparées à la réalisation d'avril 2022.

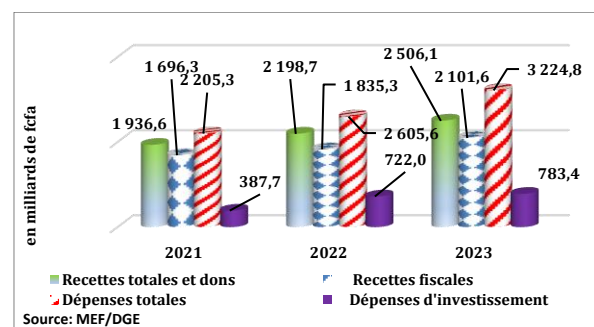
Quant aux dépenses d'investissement, elles se sont accrues de 8,5% (+61,4 milliards) par rapport à la même période de l'année antérieure. Elles ont été exécutées à hauteur de 783,4 milliards. Cette évolution est en liaison avec les projets de construction et de réhabilitation des infrastructures liées à l'organisation de la CAN 2024.

Les dépenses de sécurité ont été exécutées à hauteur de 131,8 milliards comparées à 37,7 milliards réalisés un an plus tôt. Cette hausse s'explique par le renforcement du dispositif sécuritaire aux postes frontaliers du pays à la suite des menaces djihadistes.

Par ailleurs, les intérêts sur la dette ressortent à 438,5 milliards en avril 2023 contre 322,8 milliards à la même période de l'année dernière. Ils se composent de 160,2 milliards de dette intérieure et de 278,3 milliards de dette extérieure.

Il se dégage ainsi des réalisations à fin avril 2023, un solde budgétaire déficitaire de 718,7 milliards.

Graphique 16 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques à fin avril



## II.2.c. Financement

Afin de financer ce déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivée à échéance à fin avril 2023, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché sous régional pour un montant total de 818,7

milliards et des tirages sur les prêts projets d'un montant de 400,8 milliards.

Ces émissions comprennent 637,2 milliards de bons du trésor (dont 534,3 milliards de bons de trésorerie), 121,8 milliards d'emprunts obligataires (dont 12,0 milliards de conversion), et 59,7 milliards d'obligations du trésor.

### II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

A fin mai 2023, comparativement à la même période de 2022, le commerce extérieur hors biens exceptionnels est marqué par une amélioration des termes de l'échange de 9,7% sous l'effet d'une nette décélération de la hausse des prix à l'importation (+0,6% contre +24,2% à fin mai 2022) qui ressort en deçà de la progression des prix à l'exportation (+10,4%).

Dans ce contexte, les exportations en valeur augmentent de 16,7% contre une hausse de 10,4% des importations. Ainsi, le solde commercial affiche un excédent (FAB-CAF) de 604,8 milliards, supérieur à l'excédent de 283,9 milliards réalisé un an plus tôt.

En ce qui concerne le taux de couverture des importations par les exportations, il ressort à 113%, en progression de 6,5 points de pourcentage comparativement à la même période l'année passée.

#### II.3.a. Exportations

##### ✓ *Hausse des exportations en valeur tirée par les principales spéculations d'exportations et les produits pétroliers*

Les exportations sont soutenues par les ventes en valeur des produits primaires (+10,9%), produits transformés (+27,8%) et produits miniers (+8,9%). Les produits à la base de cette bonne orientation sont essentiellement le cacao fèves (+7,6%), le caoutchouc naturel (+11,8%), la noix de

cajou (+52,3%), les produits pétroliers autres que le pétrole brut (+80,6%), le pétrole brut (+12,5%) et l'or brut (+9,1%).

Les ventes des produits en volume de l'agriculture d'exportation hors cacao augmentent de 14,2%. Celles de cacao fèves ont principalement tiré profit de la hausse des prix à l'exportation de 10,6% qui a compensé le retrait des quantités exportées de 2,7%.

##### ✓ *Prépondérance des produits primaires dans les exportations*

A fin mai 2023, la structure des exportations en valeur n'a pas fondamentalement évolué par rapport à la même période de 2022. Elle reste dominée par les produits primaires qui représentent 46,1% des exportations totales. Cependant, leur part est en repli de 2,4 points de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 3,4 points de pourcentage pour s'afficher à 39,7%.

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 24,3%, 9,6% et 8,7% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le pétrole brut, vient en première position avec 22,7% des exportations totales en valeur. Elle est suivie par la catégorie « produits de la première transformation » qui représente 16,1% des exportations.

S'agissant des produits miniers, ils représentent 14,2% des exportations totales et sont dominés par l'or brut.

Tableau 3 : Structure des exportations en valeur à fin mai 2023 et 2022

	2022	2023
<b>Exportations hors biens exceptionnels</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>48,5%</b>	<b>46,1%</b>
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,5%	0,6%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	48,0%	45,6%
dont Cacao fèves	26,3%	24,3%
Noix de cajou	6,7%	8,7%
Caoutchouc naturel	10,0%	9,6%
Coton masse	3,1%	1,5%
<b>Produits transformés</b>	<b>36,3%</b>	<b>39,7%</b>
1ère Transformation	18,9%	16,1%
dont Cacao transformé	9,8%	10,0%
Huile de palme	4,9%	1,3%
Café transformé	0,5%	0,3%
Amande de Cajou	0,8%	0,9%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,9%	0,9%
Manufacturiers	15,4%	22,7%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	9,7%	15,1%
<b>Produits miniers</b>	<b>15,2%</b>	<b>14,2%</b>
Pétrole brut	3,0%	2,9%
Or brut	11,2%	10,4%

Source : MEF/DGE, MBPE/DGD

### II.3.b. Importations

- ✓ *Les importations en valeur portées principalement par de biens intermédiaires et de biens d'équipement*

Les importations croissent sous l'effet principalement de la vigueur des achats de biens intermédiaires (+13,4%) et de biens d'équipement (+33,2%). De façon spécifique, elles profitent de l'accroissement des achats en valeur des engrais (+99,6%), de pétrole brut (+19,2%), de machines mécaniques (+23,8%) et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme (+25,5%).

- ✓ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation.*

La structure des importations en valeur est similaire à celle de la même période de l'année 2022. Elle reste marquée par la prépondérance des importations de biens de consommation qui représentent 46,1% des importations en valeur, en repli de 4,1 points de pourcentage relativement à 2022. A

l'inverse, la part des biens intermédiaires ressort à 35,4%, en hausse de 1,0 point de pourcentage. Quant aux biens d'équipement, leur part s'affiche à 18,5%.

Tableau 4 : Structure des importations en valeur à fin mai 2023 et 2022

	2022	2023
<b>Importation hors biens exceptionnels</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>50,3%</b>	<b>46,1%</b>
Produits alimentaires	18,0%	17,7%
dont Poissons	4,2%	4,4%
Riz	4,4%	3,7%
Blé tendre	1,3%	1,6%
Autres biens de consommations	32,3%	28,4%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	14,4%	11,1%
Produits pharmaceutiques	3,0%	2,6%
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>34,4%</b>	<b>35,4%</b>
Pétrole brut	15,4%	16,7%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	6,3%	5,4%
Produits chimiques	2,4%	2,3%
Papiers et cartons	1,7%	1,3%
Matériaux de construction (clinker)	1,6%	1,7%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>15,3%</b>	<b>18,5%</b>
Machines mécaniques	5,6%	6,3%
Machines électriques	3,2%	2,9%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,4%	3,9%

Source : MEF/DGE, MBPE/DGD

## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

### II.4.a. Situation monétaire

Le resserrement des conditions de financement dans la zone UEMOA se poursuit avec le relèvement de 25 points de base des taux directeurs depuis le 16 mars 2023. Ainsi, le taux minimum de soumission est passé de 2,75% à 3,00% et celui du guichet de prêt marginal atteint 5,00% contre 4,75% précédemment.

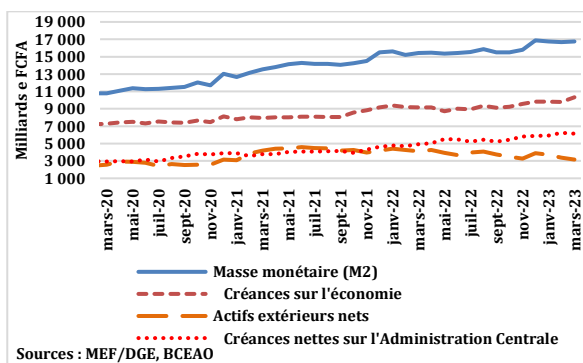
En dépit de ce durcissement de la politique monétaire, les concours bancaires au secteur privé et public sont restés bien orientés.

A fin mars 2023, la masse monétaire au sens large s'accroît de 8,8% en rythme annuel, sous l'effet de la progression des encours des

créances sur l'économie et des créances nettes sur l'Administration Centrale respectivement de +12,7% et +24,9%. A l'inverse, les actifs extérieurs nets, accusent un repli de 23,7% en lien notamment avec le déficit du solde global de la balance des paiements enregistré sur l'année 2022.

En dépit du renforcement de la masse monétaire à fin mars 2023, il convient de relever une décélération, comparé à l'augmentation de 9,8% observée à fin février 2023. Ce ralentissement provient des créances nettes sur l'Administration Centrale (+24,9% contre +32,3% à fin février 2023) et des actifs extérieurs nets (-23,7% contre -20,6% à fin février 2023), tandis que la hausse des encours des créances sur l'économie (+12,7% contre +8,0% à fin février 2023) s'est accélérée.

Graphique 17 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties



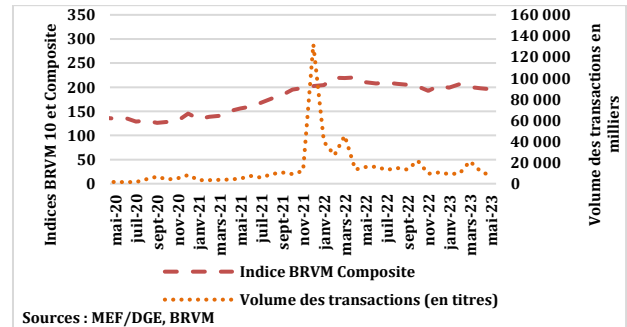
Par ailleurs, analysée sous l'angle de ses composantes, la masse monétaire, en glissement annuel, a progressé sous l'effet d'une hausse combinée des dépôts transférables (+16,0%) et de la circulation fiduciaire (+2,5%).

#### II.4.b. Marché boursier

Sur la place boursière régionale de l'UEMOA, les principaux indices poursuivent **au mois de mai 2023, en variation mensuelle**, leur mouvement baissier amorcé depuis mars 2023. Ainsi, l'indice BRVM Composite et BRVM 30 se contractent respectivement de

1,3% et de 1,5%. De même, l'indice « BRVM Prestige », regroupant les dix valeurs à plus forte capitalisation, replie de 2,1% après une baisse de 1,3% enregistrée le mois précédent.

Graphique 18 : Evolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



La contraction de l'indice composite est attribuable aux contreperformances enregistrées au niveau de la plupart des indices sectoriels, à l'exception de ceux des secteurs « Transport » et « Industrie » qui se sont accrus respectivement de 1,4% et 2,5%. Les indices sectoriels en baisse sont notamment ceux des « Services publics » (-1,4%), des « Finances » (-1,1%), de la « Distribution » (-1,2%) et de l'« Agriculture » (-7,9%).

En ce qui concerne les transactions en volume, elles baissent de 38,6% en variation mensuelle au mois de mai 2023, après une contraction de 44,4% le mois précédent. En revanche, la valeur transigée s'accroît de 5,4% pour se situer à 14,0 milliards, contre une chute de 28,9% le mois précédent.

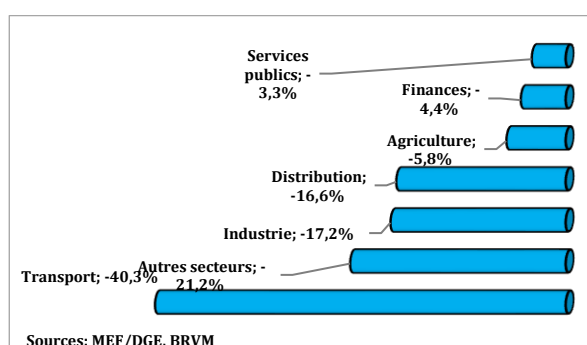
Sur le marché des actions, le taux de rendement moyen s'établit à 8,26% en mai contre 7,86% en avril 2023. Quant au PER moyen, il ressort à 9,34 après 7,28 le mois précédent.

La capitalisation boursière composite, à fin mai 2023, se raffermi de 22,7% en glissement annuel, sous l'effet de l'accroissement des capitalisations à la fois

du marché des obligations (+29,2%) et du marché des actions (+14,7%).

En moyenne **sur les cinq premiers mois de l'année 2023**, l'indice BRVM Composite, recule de 6,9% comparativement à la même période de 2022. Cette contreperformance provient de la baisse de tous les indices sectoriels. Les plus fortes baisses concernent les indices des secteurs du « transport » (-40,3%), de l'industrie (-17,2%) et de la « distribution » (-16,6%).

**Graphique 19 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au premier trimestre 2023, en glissement annuel**



**En conclusion**, en dépit d'un environnement mondial morose marqué par la persistance de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie, l'activité économique nationale évolue favorablement. Elle bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, de l'amélioration continue des revenus et de différentes mesures prises pour limiter l'envolée des prix à la consommation et préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages. En outre, l'économie ivoirienne tire avantage d'un gain de compétitivité.

Par ailleurs, en dépit du resserrement continue des conditions de financement pour juguler l'inflation, la progression du financement bancaire intérieur reste soutenue.

La croissance économique est portée par les secteurs secondaire et tertiaire. Dans le

secteur primaire, l'agriculture enregistre une évolution mitigée en lien avec la baisse des productions de fèves de cacao, de coton graine et de café.

La croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire pour l'année 2023 est projetée à 7,2%, sous l'effet de la vigueur des investissements, de la consommation finale et de la demande extérieure.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE**  
**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES**  
**ÉCONOMIQUES**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25  
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 15 Juin 2023